



14ème législature

| | | |
|--|--|---|
| Question N° : 103869 | De M. Jean-Luc Laurent (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche | | Ministère attributaire > Éducation nationale |
| Rubrique >enseignement : personnel | Tête d'analyse >enseignants | Analyse > remplacement. perspectives. |
| Question publiée au JO le : 18/04/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Jean-Luc Laurent alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des écoles du Val-de-Marne et la multiplication des absences non-remplacées. Dans de trop nombreuses écoles du département, l'année scolaire 2016-17 a été marquée par des absences non-remplacées d'enseignants. Les écoles doivent y faire face par des expédients, cette situation pèse sur tous les acteurs de la communauté éducative et au final, la scolarité de nombreux élèves est lourdement affectée. Alors que la législature a permis le renforcement des moyens alloués aux écoles primaires, cet effort est localement annulé par des absences trop longues. Par ailleurs, la Cour des comptes a émis un jugement sévère sur le système de remplacement dans le primaire et le secondaire. Il aimerait connaître les moyens mis en œuvre pour faire face à cette situation dans l'Académie de Créteil et en particulier dans le département du Val-de-Marne.